

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/04/2023

Dossier complet le :

05/04/2023

N° d'enregistrement :

F09323P0097

### 1. Intitulé du projet

Captages d'alimentation en eau potable sur la commune de Rognonas (13)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom BRUN

Prénom CHARLES

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Régie des Eaux Terre de Provence

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Charles BRUN, Directeur Général de la Régie des Eaux de Terre de Provence

RCS / SIRET

8 7 8 8 0 2 3 9 6 0 0 0 1 9

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17 b)	Débit horaire 300m3/h Débit journalier : 6127m3/jour Profondeur de foration : F1=25m; F2=27m; F3=27m  Autre rubrique : 1.1.2.0 art. R.214-1 CE

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un champ captant sur la commune de Rognonas :

- Equipement de trois forages / Débit instantané maximum : 300 m3/h
- Ouvrage de stockage des eaux souterraines prélevées au droit des trois forages (F1, F2 et F3) du champ captant,
- Traitement des eaux brutes (dispositif de chloration gazeuse)
- Construction d'une station de pompage comprenant l'installation d'un groupe de surpression,
- Création d'une canalisation de transfert AEP DN300 fonte (650 ml) pour se raccorder sur le réseau AEP le plus proche.

## **4.2 Objectifs du projet**

Pour assurer son autonomie vis à vis de ses besoins en eau potable la commune de Rognonas a décidé de réaliser un champ captant sur son territoire. Elle a donc lancé en 2017 des études et des travaux pour rechercher une nouvelle ressource en eau. Un forage de reconnaissance F1, captant la nappe alluviale de la Basse Durance, a été réalisé en 2019. Son équipement permet aujourd'hui de l'utiliser en tant que forage d'exploitation. La régie des eaux Terre de Provence, créée en 2020, a poursuivi le projet engagé par la commune de Rognonas.

Deux forages complémentaires, F2 et F3, ont alors été réalisés en janvier/février et mars/avril 2022 afin de renforcer et de sécuriser la production sur le secteur.

La régie des eaux de Terre de Provence a été créée le 1er janvier 2020 en application de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) qui prévoyait le transfert à cette date des compétences eaux et assainissement aux communautés d'agglomération.

La régie est issue de la fusion des services municipaux d'eau potable et d'assainissement des communes de Châteaurenard, Orgon, Eyragues et Rognonas, et, des services techniques du SIVOM Durance-Alpilles (communes de Cabannes, Mollégès, Plan d'Orgon, Noves, Saint-Andiol et Verquières). Elle a intégré les communes de Maillane et Graveson au 1er Janvier 2023 et sera amenée à croître à court terme avec l'intégration de la commune de Barbentane (en 2026), à l'issue des termes des contrats de délégation des services publics de l'eau et de l'assainissement.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Création d'une desserte des trois forages existant (VRD)

Équipement définitif des trois têtes de forage,

Mise en place d'une station de pompage,

Travaux d'interconnexion des réseaux AEP structurant.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Des opérations courantes de contrôle, d'entretien et de maintenance seront effectuées sur l'ensemble des installations mises en place.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation Environnementale au titre de la rubrique 1.1.2.0 de l'article R.214-1 du code de l'environnement

Dossier de demande d'autorisation d'utilisation et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine mentionnée aux articles R.1321-6 à R1321-12 au titre du Code de la santé publique

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Têtes de forage :	2x1.50x2.50m (Lxlxh)
2 bâches de reprise :	2x(5.70x6.37x5.35m) Vutile : 2x135m <sup>3</sup>
Local de pompage :	12.34 x 5.54 x 4.9m (Lxlxh) S : 2x65m <sup>2</sup>
Forage F1 :	70 m <sup>3</sup> /h, et 100 m <sup>3</sup> /h à terme
Forage F2 :	170 m <sup>3</sup> /h puis 200m <sup>3</sup> /h à terme
Forage F3 :	180 m <sup>3</sup> /h puis 200m <sup>3</sup> /h à terme

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

ROGNONAS - Lieu-dit Mas du Temple

Périmètre Protection Immédiat :  
Section AB, parcelles : 171, 173, 46, 47, 48, 49, 50, 65, 66 et 154.

Forages/Station/Canalisation parcelles :  
AB171, 46, 173, 65, 66, 68, 69, AC11, 40, 39, 138, 139.

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 43° 54' 42" N Lat. 04° 47' 53" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

ROGNONAS

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation de la basse vallée de la Durance  approuvé le 12 avril 2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux sites situés à 50m au nord du projet : - Directive Habitats : La Durance FR9301589 - Directive Oiseaux : La Durance FR9312003
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements d'eau prévus sur la masse d'eau souterraine FRDG359 – Alluvions basse Durance, entre 10 et 26 m au lieu-dit Le Mas du Temple. Volumes d'exploitation demandés de 405 717 m <sup>3</sup> /an / 6 167m <sup>3</sup> /j / 300m <sup>3</sup> /h)  Les incidences du projet sont présentées en annexe 7.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces modifications seront faibles du fait de la bonne productivité de la nappe. Pour un pompage continu de 50 jours, la zone d'appel du forage est d'environ 360 m en amont et 100 m en aval. Une modélisation hydrodynamique a été réalisée à l'automne 2021. Pour le scénario retenu, à savoir un débit d'exploitation de pointe de 300m <sup>3</sup> /h, le rabattement de la surface de la nappe induit est très faible, de l'ordre de 20cm dans un rayon de 100 mètres des forages .
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun habitat du Formulaire Standard de Données du site FR9301589 - LA DURANCE n'est présent dans l'emprise du projet ou la zone de travaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les trois forages sont situés sur des terres agricoles (Zone A au PLU) qui ne sont plus exploitées depuis quelques années. Les parcelles 44/45/46 faisaient l'objet d'un emplacement réservé en vue de la réalisation d'un captage d'eau potable et étaient classées en zone Ac. La superficie correspondant au PPI est de 1,95ha. Les surfaces en friches seront en grande partie maintenues. Les parcelles sont propriétés de la Régie et/ou mises à disposition par la commune.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ouvrages sont situés en zone inondable, la cote des plus hautes eaux a été calculée à 21,20 m NGF au droit des futures installations de pompage. Conformément aux prescriptions du PPRI, les radiers ou dalles des installations projetées qui abriteront des équipements sensibles à l'eau, seront surélevés de 20 cm par rapport à la cote des plus hautes eaux.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les forages et les canalisations d'exhaure sont des ouvrages étanches. Les têtes de forage sont des ouvrages étanches. Le toit des ouvrages est situé au-dessus de la cote des plus hautes eaux. Aucun retour des eaux de surface vers la nappe n'est possible. Aucune pollution des eaux souterraines n'est donc possible par les eaux de surface.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources de bruit engendrées par le projet se limitent aux pompes de reprise de la station de surpression. Ces dernières seront confinées dans un local technique isolé et fermé. Cette source de bruit est donc négligeable. Les pompes des forages sont immergées, leur fonctionnement est inaudible. Le site de pompage est de plus isolé des habitations, il ne générera pas de nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

sans objet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les têtes de forage permettent d'éviter l'infiltration des eaux de surface vers la nappe. Les locaux sont fermés et cadenasés. Les ouvertures sont munies de dispositif d'alarme anti-intrusion.

Les trappes permettant un accès direct à l'eau traitée sont équipées de capot double peau sécurisé avec bac de rétention anti-contamination.

La parcelle sur laquelle sont implantés les ouvrages sera clôturée et fermée conformément au code de la santé.

Un système de vidéosurveillance sera mis en place sur le site dans le cadre des travaux d'aménagement.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Comme présentés dans l'annexe 7, les incidences du projet sur l'environnement seront négligeables.

Les forages ont été réalisés dans les règles de l'art permettant d'éviter une contamination des eaux souterraines par des eaux superficielles. Les rabattements entraînés par les pompages sont faibles. Le rayon d'action des forages est également limité.

En surface, les forages n'auront pas d'impact sur l'environnement.

C'est pourquoi, ce projet pourrait être dispensé de la réalisation d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - Evaluation des incidences du projet sur l'hydrogéologie et l'hydrologie

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Saint-Andiol

le,

5/04/2023

Signature